

.....La Mairie **communiqué**

Échirolles, le 30 mars 2010

Fermeture du bassin extérieur du stade nautique d'Echirolles : la Ville propose une mesure intermédiaire

Madame, Monsieur,

Alors que la Ville prépare la nécessaire réhabilitation du stade nautique d'Echirolles pour offrir un meilleur service aux usagers qui se plaignent légitimement de différents désordres (pannes régulières, nombreuses fermetures dues aux travaux d'urgence), les élus ont récemment décidé de limiter l'ouverture du bassin extérieur à la période estivale dès la saison 2010/2011.

L'annonce de cette mesure argumentée a conduit un certain nombre de clubs à réagir. Certaines réactions (affichage sauvage caricatural notamment) ont parfois, et sans doute de la part d'une minorité, pris un tour que la Ville condamne. Les discussions doivent pouvoir se dérouler dans le respect de l'autre.

Toujours est-il que la Ville manifeste son souci de continuer la concertation avec les intéressés, comme elle l'a toujours fait sur toutes les questions, tout en poursuivant un objectif de mise à niveau et d'entretien de son patrimoine bâti, ce qui passe forcément, à un moment ou à un autre, par des mesures de fermeture partielle.

Les arguments des uns et des autres ont été entendus. Les clubs avaient demandé de pouvoir s'organiser et de prendre leurs dispositions notamment en terme de personnels face à ces mesures annoncées. **La Ville propose donc, pour 2010-2011, de limiter la fermeture hivernale à trois mois, et ensuite de passer sur les prochaines années à une fermeture de 6 mois en hiver, en essayant, autant que possible, de faire correspondre les périodes de fermeture et de travaux.** Cette nouvelle proposition a été faite sans tarder pour permettre à chacun de disposer d'un temps d'adaptation. Les mois de fermeture partielle du bassin seront bien entendu discutés avec les clubs et les usagers.

Il est rappelé qu'en 2002, c'est sur proposition du Nautic Club que la Ville avait accepté cette expérimentation d'ouvrir en permanence le bassin extérieur. Cette expérimentation révisable chaque année était assortie d'un engagement mutuel que le coût de cette mesure n'excède pas la somme de 30 000 euros par an. Force est de constater que ce n'est plus le cas, ce qui conduit la Ville à réviser sa position.



La Ville tient à réaffirmer un certain nombre de partis pris. D'abord, son attachement jamais démenti au mouvement sportif, dont elle défend historiquement la place et le rôle dans la ville. Ensuite, sa volonté de proposer de bonnes conditions d'accueil au grand public dans sa diversité : la politique sociale est en effet une orientation municipale forte en direction des Echirollois, qu'il s'agisse des scolaires, du public ou des clubs locaux.

La Ville tient également à rappeler son engagement quant à la réhabilitation du patrimoine bâti en général, et du stade nautique en particulier. Des travaux importants sont à réaliser pour l'isolation, la ventilation, la filtration et la mise aux normes, mais également pour améliorer la performance énergétique et le confort (vestiaires vétustes).

Enfin, la Ville réaffirme sa préoccupation environnementale : améliorer la performance énergétique d'un tel équipement est indispensable dans un contexte de finances locales et nationales particulièrement tendu. Il ne serait pas responsable d'ignorer cette question, dont la municipalité tient à ce qu'elle ne rejaillisse en aucun cas sur la fiscalité acquittée par les Echirollois.

Si elle entend bien les doléances exprimées par les clubs, la Ville doit d'abord et avant tout prendre en compte la dimension sociale et de loisirs du stade nautique : les hypothèses émises par certains d'augmentation des tarifs d'entrée ou de fermeture du stade nautique l'été ne sont pas celles sur lesquelles la Ville travaille. La Ville s'emploie au contraire à maintenir une dimension forte d'accueil du grand public et des scolaires, dans des conditions d'hygiène, de sécurité et d'encadrement adaptées.

Notre décision, liée au surcoût de la dépense énergétique pour chauffer le bassin extérieur l'hiver, s'inscrit dans une démarche globale conduite sur l'équipement : très fortes amplitudes horaires, réhabilitation indispensable pour maintenir le stade nautique à niveau, enjeu environnemental maintes fois réaffirmé par la Ville pour tous ses équipements.

Dans ces conditions, la Ville propose de poursuivre l'échange avec les clubs et les utilisateurs afin que cette mesure soit la moins pénalisante possible.

Les scénarios alternatifs vont être examinés, mais sans qu'ils ne puissent peser sur les finances locales.

Contact Presse : Bruno Cohen-Bacrie
Directeur de la communication, Ville d'Echirolles
04 76 20 56 34